

LES Congrès d'œuvres Sociales ET LE SENS PRATIQUE

Nous venons d'assister coup sur coup aux Congrès de Liège et de Sainte-Anne d'Auray. L'un et l'autre avaient été convoqués par des évêques pour s'occuper d'œuvres sociales. Le premier, qui était international, a compté onze évêques à sa tête, parmi lesquels deux anglais, deux allemands et un français. Ces évêques ont pris part aux travaux des commissions et fait d'admirables discours dans les assemblées générales.

Le Congrès de Sainte-Anne d'Auray, beaucoup plus modestes, n'a eu pour diriger ses travaux que trois évêques, Mgr Bécél, évêque de Vannes, Mgr Trégaro, évêque de Séez, et Mgr Kersuan, évêque du Cap-Haïtien. Mgr Gay, évêque d'Athènes, président du Bureau central de l'Union des Œuvres ouvrières catholiques de France, qui aurait dû être le principal directeur du Congrès, a été empêché par sa santé de se rendre au milieu de nous.

Des centaines de prêtres séculiers et réguliers, venus de toutes parts, ont suivi avec assiduité les diverses réunions de ce congrès. On y voyait aussi l'élite des catholiques. A Liège, l'élément laïque dominait. Une foule immense se pressait dans les vastes salles du collège Saint-Gildas. C'était un magnifique spectacle qui prouve bien que l'Eglise ne se désintéresse pas de la question sociale.

Comment cette question a-t-elle été traitée ?

Deux courants distincts ont entraîné les esprits dans des directions complètement différentes.

A Liège, ce qui passionnait les congressistes, c'était la solution de la question ouvrière par l'intervention de l'Etat. Il y a bien une section où l'on traitait des œuvres dues à l'initiative privée. Hélas ! cette section était à peu près déserte. Chaque rapporteur y venait, comme par force, lire en présence de quelques amis le travail dont il avait été chargé. La section des patrons était un peu mieux favorisée, parce que les patrons présents au Congrès étaient assez nombreux. La masse des congressistes se pressait dans les deux sections qui traitaient de la législation et des conventions internationales sur le régime du travail.

On était loin de penser de la même manière sur les droits de l'Etat. Certes, pas un catholique ne refuse au pouvoir public le droit d'intervenir dans le monde du travail, soit pour punir les crimes et délits de droit commun, soit pour les prévenir en supprimant des abus intolérables. Ce genre d'in-

tervention n'est pas un résidu négatif qui inonde bien que les questions délicates restent en suspens. Et comment aurait-on pu faire autre chose, sans manquer aux règles de la prudence la plus élémentaire ? Les sujets portés au programme ou Congrès de Liège, touchent à la théologie, au droit civil et canonique, à l'économie politique. Ils sont tellement épineux qu'ils ont besoin d'être traités avec la plus minutieuse attention. Ils ne peuvent l'être avec profit que par des savants, habitués à manier la syllogisme et à peser la valeur des expressions. Les savants ne manquaient pas à Liège ; mais les discussions prenaient la forme oratoire. Elles avaient lieu en présence d'une foule innombrable qui passionnait les débats en applaudissant avec ouïtrance. Il y avait là des jeunes gens qui battaient des mains à tort et à travers, parfois après les propositions des plus contradictoires. Beaucoup de questions étaient exposées dans des rapports d'une longueur extrême. L'un d'entre eux formerait un volume in-12, de grandeur respectable. Comment lire ces rapports en quelques courtes séances qui n'ont eu lieu que pendant deux jours et demi ? Vu leur quantité et leurs dimensions, le temps matériel pour une lecture aura fait défaut. Très peu de congressistes avaient le courage de faire auparavant cette lecture et ceux-là peuvent dire que la gravité des sujets demandait une méditation attentive. Il y avait dans ces travaux un grand nombre de propositions qui exigeaient chacune des discussions approfondies. Est-ce bien dans l'espace d'une heure ou deux qu'on pouvait faire un tel travail ? Et si on l'avait fait, qu'auraient pu valoir des résolutions ainsi improvisées, avec la collaboration de congressistes dont un assez grand nombre étaient absolument incompetents ?

Si les organisateurs du Congrès ont espéré que ces délibérations auraient des conséquences pratiques favorables à la réforme chrétienne du travail, nous craignons qu'ils ne soient amèrement déçus. Il nous paraît peu probable que le Congrès de Liège suscite des conventions internationales qui suppriment les abus introduits par l'industrie moderne. Quant à la législation du travail, le mouvement est donné dans les divers Etats de l'Europe. Tous légifèrent à plaisir au profit des ouvriers. Ils vont certainement continuer. Dans quel sens le feront-ils ? Les lois nouvelles que rédigeront les parlements seront-elles conçues dans un sens chrétien ou dans un sens socialiste ? Hélas ! nous voyons clairement que la peur seule du socialisme et non le respect de l'Eglise amène les gouvernements à s'occuper de la question ouvrière et cette peur leur attache des concessions regrettables faites aux exigences de la révolution. Il est donc à redouter que les débats si bruyants du Congrès de Liège, exploités par la mauvaise presse, ne servent en définitive à faire le jeu du socialisme.

Puisqu'on voulait faire la leçon aux gouvernements qui ne la demandaient pas, il eût été pratique, croyons-nous, de leur

beaucoup plus grandes ! Une sainte émulation s'allume au milieu des récits et des conversations qui les accompagnent. La charité enflamme bientôt tous les cœurs. Chacun se retire résolu, les uns d'entreprendre enfin quelque chose, les autres de persévérer dans leurs œuvres et de les faire beaucoup mieux. Nous avons assisté à une multitude de Congrès. Nous n'en connaissons point qui portent des fruits aussi abondants que ceux de l'Union des œuvres ouvrières.

Et cependant, nous croyons que ces fruits pourraient être plus nombreux.

Sans doute, le sens pratique des Congrès de l'Union est merveilleux quand il s'agit d'œuvres qui doivent assurer la persévérance de la jeunesse chrétienne. La plupart des congressistes sont des prêtres ou des laïques zélés qui consacrent leur temps, leurs forces, leurs talents, et leur argent à ce genre d'œuvres. Ils s'occupent d'écoles, de patronages, d'orpelinats, de congrégations, de confréries, de cercles ouvriers et de cercles militaires, etc., etc. Les inventions ingénieuses de leur piété et de leur charité pour maintenir les enfants du peuple dans la pratique de la foi sont dignes d'admiration. Là, tout est pratique, puisque tout a été pratiqué avec succès, en divers lieux, et par un grand nombre de personnes placées dans des conditions différentes également difficiles.

Mais, nous venons de le dire, dans toutes ces œuvres, il s'agit uniquement de garder le troupeau fidèle et nullement de ramener au bercail les brebis égarées. Et pourtant, ces brebis égarées deviennent de plus en plus nombreuses. Dans beaucoup de villes et de campagnes, la foi a complètement disparu. Le peuple est tombé plus bas que le paganisme, car il vit sans religion dans un matérialisme grossier. Est-ce qu'il n'y a rien à faire pour ces malheureuses victimes de l'impiété moderne ? Nos prêtres vont au bout du monde convertir les idolâtres... Et ces infidèles qui sont à notre porte, qui vivent avec nous, qui sont parfois nos parents ou nos alliés, sommes-nous dispensés de les aimer ? N'ont-ils pas une âme rachetée par le sang de Jésus-Christ ? Est-ce que ces âmes ne méritent pas qu'on s'en occupe pour les ramener au Dieu Sauveur ?

Eh bien ! ici, nous sommes contraint de le dire, le sens pratique fait grandement défaut à nos amis. Ils n'ont rien fait encore et, ce qui est pire, ils n'osent rien faire qui soit de nature à convertir ces pécheurs. C'est que le mal qui fait périr nos populations n'est pas assez connu et, faute de le bien connaître, on en ignore le remède.

Il n'y a pas à se le dissimuler, c'est la fièvre du progrès matériel qui détruit la foi catholique. Nous ne disons pas le progrès, car notre sainte religion en est l'origine, le soutien et l'arome qui le préserve de toute corruption ; nous disons la fièvre du progrès matériel. La caractéristique de cette fièvre est de persuader aux hommes que la

la haine, au vol, à tous les vices plus... ment que dans les chambrées. Et par ailleurs nous n'entendons pas seulement ceux de la grande industrie. Le mal est partout. Les petits groupements de travailleurs en sont atteints. La campagne elle-même n'est pas exempte et les paysans deviennent aussi impies, aussi corrompus que les ouvriers de nos grandes villes.

On a cherché à opposer une digue à ce débordement d'immoralité et d'impie, en appelant les ouvriers dans des cercles catholiques. L'expérience a vite démontré que c'était là un palliatif tout à fait inefficace. Peu d'ouvriers viennent dans les cercles et leur petit nombre les rend impuissants pour résister à la masse de leurs camarades. On sauve bien quelques individus, mais c'est l'atelier qu'il faut transformer ; or jamais les cercles catholiques ne réussiront à transformer les ateliers.

On l'a vu et on a compris qu'il fallait s'adresser d'abord aux patrons et les convertir, si on voulait être en mesure de moraliser efficacement la classe ouvrière. Le procédé est évidemment plus logique. Si on a pu dire avec vérité : tel père, tel fils ; tel maître, tel serviteur ; on pourra dire également : tels patrons, tels ouvriers.

Mais comment atteindre les patrons ? Comment les amener à mieux comprendre et à mieux pratiquer les devoirs de paternité chrétienne que leur impose leur situation de chefs d'entreprise ?

On a pensé qu'il fallait aller droit au but et les convoquer courageusement pour leur faire méditer certaines vérités qu'ils n'entendent nulle part et qu'ils finissent par oublier.

Cette méthode n'a donné d'heureux résultats que dans les grandes industries. Là, quand des industriels chrétiens ont su écouter la voix du prêtre et se réunir sous sa direction, la réforme chrétienne de leurs usines ou manufactures ne s'est pas fait longtemps attendre. Nous en avons un magnifique exemple digne d'être proposé partout comme un modèle à imiter.

Les grands patrons catholiques du Nord forment depuis quelques années une association pieuse. Ils se réunissent tous les deux mois pour faire un jour de retraite dans une maison de campagne appartenant à des religieux. Là, après avoir assisté à la messe où beaucoup communient, ces industriels se réunissent en conférence sous la présidence d'un prêtre séculier. Assistés par des théologiens de la Compagnie de Jésus, ils délibèrent longuement sur les réformes qu'ils doivent introduire dans leurs usines, pour améliorer à la fois la situation religieuse, morale et matérielle de leurs ouvriers. La journée toute entière est consacrée à cet examen de conscience fait à haute voix et suivi toujours de résolutions pratiques. Le bien qui est sorti de ces délibérations est immense, et ce n'est pas fini. De nouveaux adhérents viennent peu à peu augmenter le nombre des associés. Dès qu'ils ont assisté à ces retraites, leurs yeux s'ouvrent, leur cœur de chrétien se réveille, leur volonté